

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 11 mars 2021

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire (prolongation jusqu'au 1^{er} juin 2021) et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt et un le **11 mars**, à **14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

23 février 2021

Membres présents :

Date de la réunion :

11 mars 2021

Titulaires : Nelly ANTOINE, Annick BARRÉ, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, François FROMET, Corinne GARCIA, Michèle GAUTHIER, Claire GRANGER, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHÉRITIER, Jean-Marc MORETTI, Cécilia NAUCHE, Vincent ROBIN, Régine VASSAUX

Suppléant : Anne-Marie THEVENET suppléante de Thierry BENOIST

Pouvoirs :

Alain GOUTX a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Jacques BOUVIER

N°16.2021

Membres titulaires excusés : Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Claude DENIS, Marie-Agnès FERET, Alain GOUTX, Pascal HUGUET, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Christophe THORIN

Objet de la délibération :

Finances – Budget Principal –
Budget Primitif 2021

Mme HERSANT, Payeur Départemental du Loir-et-Cher, excusée

Corinne GARCIA a été désignée secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président rappelle aux membres du conseil d'administration que le débat sur les orientations budgétaires, pour l'exercice 2020, s'est tenu lors de la séance du 14 janvier 2021, soit conformément aux obligations légales, dans les deux mois précédant le vote du budget.

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que le budget primitif est un acte par lequel sont prévues et autorisées, par le Conseil d'Administration, les recettes et les dépenses d'un exercice.

En section de fonctionnement,

S'agissant des **dépenses** (opérations réelles), le montant prévisionnel 2021 s'élève à 3 087 k€, soit un montant en légère diminution – 3 % (- 79 k €) au regard du montant voté pour l'exercice 2020 (3 166 k€).

Pour les chapitres les plus significatifs :

- Le montant du chapitre 011 [Charges à caractère général], proposé à 374 k€, est peu ou prou équivalent à celui voté en 2020 (380 k€).
- Le chapitre 012 [Charges de personnel], hors provision spéciale de 300 k€, enregistre une diminution de - 45 k€ (- 2,2%) au regard de l'exercice 2020.

Pour rappel et information, ce chapitre enregistre à la fois les traitements des agents du centre de gestion, mais aussi ceux des agents privés d'emploi et pris en charge par le centre de gestion.

- Le chapitre 65 [Autres charges] affiche, au global, une légère augmentation de + 19 k€ (+ 5,1 %), au regard de l'année 2020. Cette variation est essentiellement liée à l'augmentation de l'enveloppe dédiée à l'exercice du droit syndical.

Pour ce qui concerne les **recettes** (opérations réelles), le montant prévisionnel 2021 s'élève à 2 351 k€, poste en diminution de - 2 % (- 37 k€) au regard de la prévision budgétaire 2020 (2 388 k€).

Pour les chapitres les plus significatifs :

- Le chapitre 70 [Produits des services] en augmentation de + 82 k€ (+ 4,3%) au regard de la prévision 2020. Pour le principal, cette variation est liée aux augmentations des postes suivants :
 - produit des cotisations obligatoires et additionnelles,
 - produit perçu au titre des prestations « secrétaires de maire itinérantes »,
 - produit des recettes concours et examens,
 - produit prévisionnel estimé relatif à la prestation « Archivage ».
- Le chapitre 74 [Dotations, subventions et participations] en diminution de - 118 k€ (- 26,2%) au regard de la prévision 2020.

Pour l'essentiel, ce poste traduit la baisse des contributions versées au titre des agents pris en charge.

En section d'investissement, la construction budgétaire 2021 est identique à celle de 2020. Les propositions de dépenses d'investissement sont financées par autofinancement. Il n'est pas fait recours à l'emprunt.

- Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à hauteur de 124 k€, entièrement auto financées.
- Les recettes prévisionnelles de l'exercice s'élèvent à hauteur de 92 k€ pour les opérations d'ordre, et à 14 k€ pour les opérations réelles.

A noter, pour l'exercice 2021, une prévision d'opération de reprise de provision à hauteur de 377 370,00 €.

Ce montant prévisionnel se décompose de la façon suivante :

- Une enveloppe de 300 000 € réservée au titre de la gestion des agents privés d'emploi (possibilité de versement d'indemnités de rupture conventionnelle).
- Une enveloppe de 77 370 € réservée au titre de l'équilibre général du budget.

.../...

Le vote du budget primitif s'effectuant par chapitre, vous trouverez ci-dessous une présentation du projet de budget par section, et par niveau de vote :

Section de fonctionnement :

Dépenses

Chapitre	Libellé	BP 2020	Projet BP 2021
011	Charges à caractère général	380 000,00	374 200,00
012	Charges de personnel	2 400 000,00	2 305 000,00
65	Autres charges de gestion courante	380 000,00	399 400,00
66	Charges financières	-	-
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	8 000,00
	Total opérations réelles	3 166 000,00	3 086 600,00
68	Dotation aux provisions	-	-
68	Dotation aux amortissements	90 845,00	91 642,00
023	Virement à la section d'investissement	-	-
	TOTAL GENERAL	3 256 845,00	3 178 242,00

Recettes

Chapitre	Libellé	BP 2020	Projet BP 2021
013	Atténuations de charges	31 178,09	38 999,89
70	Produits des activités	1 899 000,00	1 981 000,00
74	Dotations, subventions, participations	449 000,00	331 200,00
75	Autres produits de gestion courante	9 000,00	-
	Total opérations réelles	2 388 178,09	2 351 199,89
77	Quote part des subv. d'inv. transférées	1 945,00	1 945,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	350 000,00	377 370,00
002	Excédent reporté	516 721,91	447 727,11
	TOTAL GENERAL	3 256 845,00	3 178 242,00

Section d'investissement :

Dépenses

Chapitre	Libellé	BP 2020	Projet BP 2021
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-
20	Immobilisations incorporelles	75 000,00	60 000,00
21	Immobilisations corporelles	46 000,00	64 000,00
23	Immobilisations en cours	-	-
	Total opérations	121 000,00	124 000,00
139	Quote part des subv. d'inv. transférées	1 945,00	1 945,00
15	Provisions	350 000,00	377 370,00
	TOTAL GENERAL	472 945,00	503 315,00

Recettes

Chapitre	Libellé	BP 2020	Projet BP 2021
15	Provisions	-	-
28	Amortissements	90 845,00	91 642,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 999,16	13 799,24
021	Virement de la section de fonctionnement	-	-
001	Excédent reporté	1 480 823,84	1 559 244,76
	TOTAL GENERAL	1 581 668,00	1 664 686,00

.../...

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- d'approuver, au titre de l'exercice 2021, le budget principal du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher en équilibre pour la section de fonctionnement et en suréquilibre de recettes pour la section d'investissement :

Section de fonctionnement

Dépenses : 3 178 242 €

Recettes : 3 178 242 €

Section d'investissement

Dépenses : 503 315 €

Recettes : 1 664 686 €

- de confirmer que le budget est voté par chapitre,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 11 mars 2021

Publié ou notifié le : 18 mars 2021
Exécutoire le : 18 mars 2021

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE



A blue ink signature of Eric Martelliere is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE' around the perimeter and 'Département de Loir-et-Cher' in the center.

Le Président,

Eric MARTELLIERE



A blue ink signature of Eric Martelliere is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE' around the perimeter and 'Département de Loir-et-Cher' in the center.